

L'an deux mille vingt-cinq, le 28 janvier, à 18 Heures, le conseil communautaire, dûment convoqué en date du 22 janvier, s'est réuni dans la salle des fêtes, sis à Bournazel, sous la présidence de Bernard ANDRIEU, Président

Commune de CORDES : Madame Sandrine LACROIX, Messieurs Bernard ANDRIEU, Jean-Michel PIEDNOEL, Bernard TRESSOLS (Titulaires)

Commune de PENNE : Mesdames Delphine PINCZON du SEL et Laurence POILLERAT, Monsieur Thierry GUIRAUD (Titulaires).

Commune de ST MARTIN LAGUEPIE : Monsieur Jean Christophe Cayre (Titulaire)

Commune de LES CABANNES : Messieurs Philippe WOILLEZ et Patrick LAVAGNE (Titulaires)

Commune de VAOUR : Madame Nathalie MULET (Titulaire).

Commune de LAPARROQUIAL : Monsieur Laurent DESHAYES. (Titulaire).

Commune de MILHARS : Madame Sylvie GRAVIER, Monsieur Pierre PAILLAS (Titulaires).

Commune de ST MARCEL CAMPES : Monsieur Bernard RIVIERE (Titulaire)

Commune de LIVERS-CAZELLES : Monsieur Bernard BOUVIER, Madame Nadine FILIPE (Titulaires).

Commune de MOUZIEYS PANENS : Madame Christine TRESSOLS, Monsieur Claude BLANC (Titulaires).

Commune de SOUEL : Monsieur Franck CEBAK (Titulaire)

Commune de BOURNAZEL : Monsieur Jérôme FLAMENT (Titulaire).

Commune de VINDRAC-ALAYRAC : Madame Sandrine CERE (suppléante).

Commune de LE RIOLS : Monsieur Serge BESOMBES (Titulaire)

Commune de LACAPELLE SEGALAR : Monsieur Frédéric ICHARD (Titulaire)

Commune de LOUBERS : Monsieur Claude GENIEYS (Titulaire)

Commune de LABARTHE BLEYS : Monsieur Daniel GANTHE (Titulaire).

Commune de NOAILLES : Messieurs Serge ROUQUETTE, Jean-Philippe GINESTE (Titulaires)

Commune de ROUSSAYROLLES : Monsieur Laurent VAURS (Titulaire).

Commune de SALLES sur CEROU : Monsieur Thierry DOUZAL (Titulaire)

Commune de ST MICHEL DE VAX : Monsieur Mathieu AMIECH (Titulaire)

Commune d'AMARENS : Monsieur Patrick MONTELS (Titulaire)

Commune de FRAUSSEILLES : Madame Arielle BRUN (Titulaire)

Commune de DONNAZAC : Madame Caroline BREUILLARD (Titulaire)

Formant la majorité des membres en exercice et représentés.

Absents et excusés : Messieurs Alex BRIERE (Saint Marcel Campes), Jean Claude LAVI (Cordes sur ciel) Jean Paul MARTY (St Martin Laguépie), Serge DALMIERES (Bournazel), Benoit OURLIAC (Marnaves) Jérémie STEIL (Vaour)

11-2025- Délibération autorisant le Président à déposer la candidature de la 4C sur l'appel à projet REAAP (Réseau d'écoute, d'accompagnement et d'appui aux parents) - EVS L'Escale Projet Parentalité.

Dans le cadre de l'agrément renouvelé pour 2024-2025, l'EVS a présenté un axe de travail intitulé :

Développer des actions de soutien à la parentalité dont les objectifs sont :

- Accompagner les parents dans leur rôle parental
- Renforcer le lien Parents-enfants
- Développer l'implication des familles dans la vie locale

En 2024, l'Espace de Vie social a bénéficié d'un accompagnement de la CAF et de la MSA **dans le cadre d'un dossier de candidature REAAP** (Réseau d'Ecoute d'Accompagnement et d'Appui aux Parents) pour financer **un projet d'accompagnement et de soutien à la parentalité décliné** en 2 actions : « L'Escale des parents » et « L'Escale Nature ». Afin de renforcer la dynamique parentalité sur le territoire et de répondre aux besoins des familles, il est proposé de redéposer une candidature sur ce dispositif avec de nouvelles actions.

Action n°1 : L'Escale nature « LA BIODIVERSITÉ, C'EST LA VIE ! »**Descriptif de l'action :**

« L'Escale nature » est l'action qui propose aux Parents, et/ou grands-parents et leurs enfants, des ateliers tournés vers la nature. Une escale hors des murs animée par une intervenante spécialisée dans l'éducation à l'Environnement et le développement durable et dotée d'une riche expérience dans la menée d'animations « familles ». **Coût de l'action « L'Escale nature » : 3 635€**

Action 2 : Organisation d'une journée « spéciale famille »

Il s'agira d'accompagner un collectif de parents, constitué lors des ateliers parentalités proposés à l'Escale en 2023 et 2024, dans l'organisation d'un évènement dédié aux familles du territoire sous forme d'une journée festive en plein air qui a pour objectif de regrouper les différents acteurs et actrices de l'éducation et du loisir, afin de présenter aux familles, toutes les actions et activités du territoire, dédiées à la petite-enfance, l'enfance et la jeunesse et à toutes personnes ayant des fonctions parentales.

Coût de l'action « journée spéciale famille » : 2501€

Action 1 : « L'Escale Nature »	Coût total Action 1 : 3635€
CAF 60%	2181
4C 20%	727
MSA 20%	727
Action 2 : « La journée Spéciale famille »	Coût total Action 2 : 2501€
CAF 60%	1500,6
4C 20%	500,2
MSA 20%	500,2
Action 1 + action 2	Coût total actions 1+2 = 6136€
CAF 60%	3681,6
4C 20%	1227,7
MSA 20%	1227,7

ENTENDU L'EXPOSÉ DU PRÉSIDENT,**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, APRES EN AVOIR DELIBERÉ A L'UNANIMITÉ**

- **VALIDE** le projet présenté et son plan de financement,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à déposer la candidature de la 4C sur cet appel à projet et à signer tout document pour sa mise en œuvre.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an, que ci-dessus, au registre sont les signatures.

Pour copie conforme,

Le secrétaire de séance



Philippe WOILLEZ

Le Président,



Bernard ANDRIEU

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte en vertu de son dépôt en Préfecture le 04/02/2025 et de sa publication le 04/02/2025 et informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter du 04/02/2025